

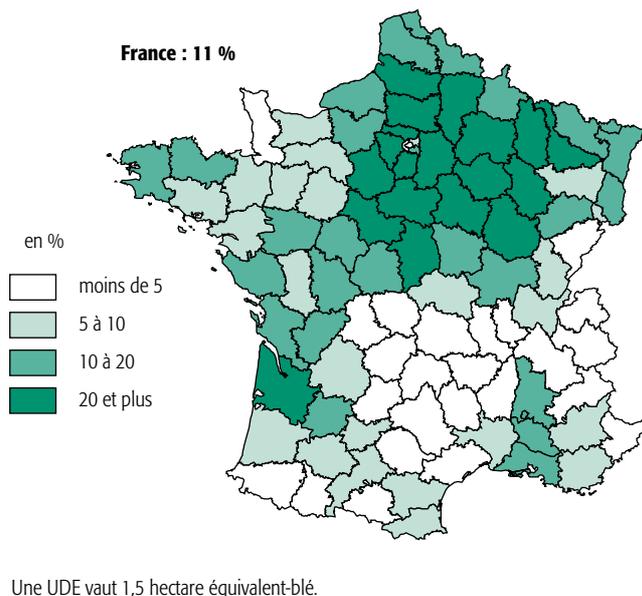
Des régions très spécialisées

Le paysage agricole se simplifie avec des grandes cultures dans le Centre et le Nord, de l'élevage à l'Ouest et des cultures permanentes au Sud. La diminution du nombre d'exploitations et d'actifs est la plus forte en Bretagne.

Les contrastes entre les agricultures régionales se creusent. La concentration touche en premier lieu la Bretagne, avec pour conséquence un fort recul du nombre d'actifs et une augmentation de la part du travail salarié. Les résultats du dernier recensement agricole confirment l'existence d'une France diversifiée, avec des exploitations à fort potentiel économique au Nord, à l'Ouest et dans une partie du Sud-Ouest,

et des unités plus petites sur le reste du territoire. En 2000, comme en 1988, les plus grandes exploitations sont celles des agriculteurs du Bassin parisien et des viticulteurs aquitains. En Picardie et en Île-de-France, un tiers des exploitations ont un potentiel économique de plus de 100 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de plus de 150 hectares de blé. Cette proportion dépasse 34 % en Gironde, dans l'Oise et dans l'Aisne, et atteint 39 % en Seine-et-Marne. Ces grandes unités constituent *a contrario* moins de 5 % des exploitations dans la quasi-totalité des départements de montagne. Elles ne représentent pas 1 % de l'ensemble des exploitations en Lozère et en Corrèze, moins de 3 % dans l'Hérault et tout juste 4 % dans le Rhône.

Un fort potentiel économique au Nord et à l'Ouest Part des exploitations de plus de 100 unités de dimension européenne



Source - Agreste - Recensement agricole 2000

Recul des superficies en herbe

La superficie agricole utilisée française a perdu près de 740 000 hectares entre 1988 et 2000 et la superficie toujours en herbe près de 1,9 million d'hectares. Ces reculs sont particulièrement marqués dans l'Ouest où les éleveurs laitiers ont retourné beaucoup de prairies. Près de la moitié des superficies toujours en herbe ont ainsi ➤



➤ disparu en Bretagne. L'abandon de l'herbe a été aussi facilité par la réforme de la politique agricole commune de 1993, qui a notamment instauré des primes pour le maïs fourrage. Les terres labourables progressent en revanche de 7 % en moyenne, mais de 29 % en Basse-Normandie. Avec 42 hectares en 2000, la superficie agricole utilisée moyenne des exploitations s'accroît de 14 hectares en douze ans. Les écarts se maintiennent entre les différentes régions. Ils reflètent en partie les diversités d'orientation de production : cultures spécialisées, élevage ou grandes cultures.

Pour en savoir plus...

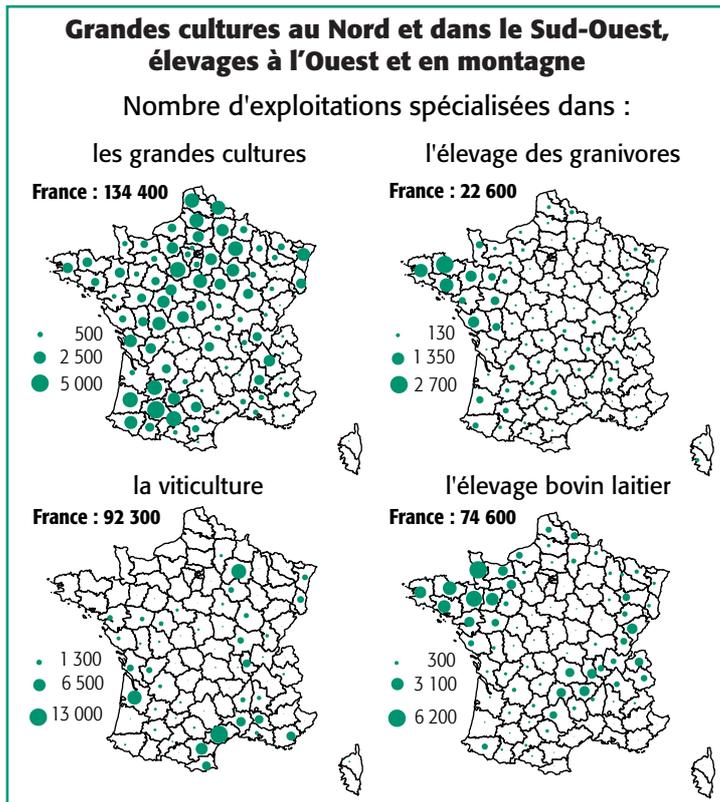
■ « Des exploitations plus grandes, des exploitants plus jeunes », *Agreste-Primeur*, n° 93, juin 2001

■ Des données communales sur le site internet du Scees : agreste.agriculture.gouv.fr

■ À partir de septembre, des résultats pour tout niveau géographique, sous forme de publications papier et de cédéroms.

Spécialisations régionales marquées

La disparition des petites exploitations, souvent polyvalentes, renforce la spécialisation des régions. La Bretagne et les Pays de la Loire concentrent la moitié des élevages hors sol spécialisés. Deux tiers des exploitations spécialisées en viticulture d'appellation sont situés dans quatre régions : Champagne-Ardenne, Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Et près de 60 % des autres vignerons produisent dans le seul Languedoc-Roussillon. Les unités spécialisées en grandes cultures sont un peu moins concentrées sur le territoire. Elles se rassemblent toutefois en deux pôles : le Bassin parisien



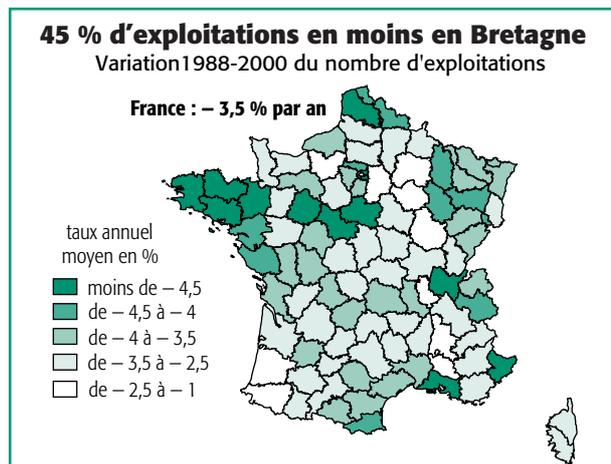
Source : Agreste - Recensement agricole 2000

et le Nord - Pas-de-Calais d'une part, le Sud-Ouest d'autre part. Vingt-neuf pour cent de ces exploitations sont dans le

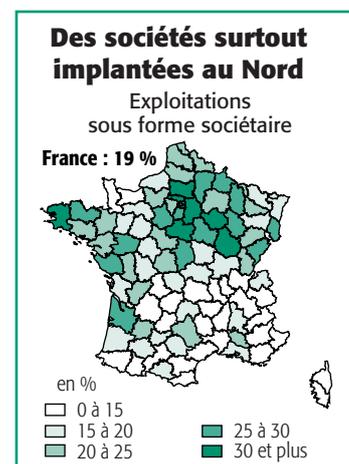
La moitié des élevages hors sol sont en Bretagne et dans les Pays de la Loire

Centre, la Picardie, l'Île-de-France et la Champagne-Ardenne, et 22 % en Aquitaine et en Midi-Pyrénées. Les élevages bovins laitiers, dont le nombre régresse depuis une dizaine d'années, sont pour moitié implantés en Bretagne, Basse-Normandie et dans les Pays de la Loire.

affecte toutes les régions mais à des rythmes différents. Elle est particulièrement forte en Bretagne où les disparitions s'effectuent à un rythme annuel moyen de 4,8 %. Elle est à peine moins élevée dans le Nord - Pas-de-Calais, où le nombre d'unités diminue de 4,5 % chaque année. La pérennité des exploitations est meilleure en Champagne-Ardenne, Aquitaine et Picardie où le rythme des disparitions est ➤



Source - Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000



Source - Agreste - RA 2000

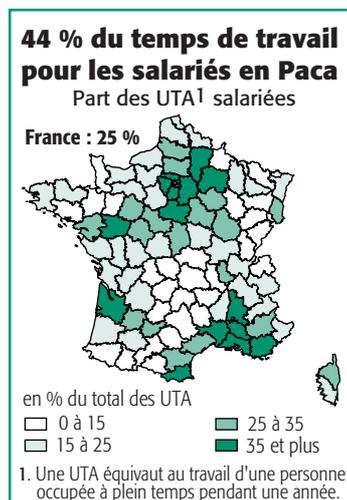
La concentration touche inégalement les régions

Le nombre d'exploitations agricoles diminue de 35 % en douze ans, soit en moyenne de 3,5 % chaque année. La concentration des exploitations

> inférieur à 3 % par an. La diminution du nombre d'exploitations ne concerne, dans toutes les régions, que les seules exploitations individuelles qui demeurent toutefois largement majoritaires. L'effectif des sociétés augmente au contraire en moyenne de 5,2 % par an. Leur croissance annuelle atteint 8,3 % en Alsace et en Bretagne et 7,3 % en Aquitaine. Le poids des sociétés est, en 2000, par-

Le poids des sociétés est particulièrement marqué en Île-de-France et en Bretagne

ticulièrement marqué en Île-de-France et en Bretagne où elles constituent 32 % et 26 % de l'ensemble des exploitations. La multiplication des formes sociétaires est surtout due à celle des exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), en pleine expansion depuis 1988, alors que le nombre de groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec) se stabilise. Les EARL sont majoritaires, parmi les sociétés, dans six régions : Champagne-Ardenne, Picardie, Alsace, Île-de-France, Bretagne et Haute-Normandie. Les Gaec sont surtout présents au Sud, où



Source - Agreste - RA 2000

Près de 20 % des actifs familiaux dans deux régions

Région	Actifs familiaux (en millier)		Salariés permanents (en millier)	
	1988	2000	1988	2000
Midi-Pyrénées	175,6	111,4	6,1	6,7
Aquitaine	151,7	101,4	20,4	23,5
Rhône-Alpes	160,3	99,0	7,0	7,5
Pays de la Loire	158,1	92,1	14,5	16,7
Bretagne	171,1	89,3	7,2	10,3
Languedoc-Roussillon	114,7	72,2	12,0	11,1
Poitou-Charentes	101,9	58,0	7,6	7,6
Basse-Normandie	93,3	57,7	6,6	6,4
Auvergne	86,7	55,5	2,9	2,7
Centre	91,3	53,6	12,3	10,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	77,3	47,6	12,8	12,5
Bourgogne	70,2	45,6	6,3	8,4
Champagne-Ardenne	63,7	45,5	10,9	9,9
Limousin	57,3	35,5	1,9	2,0
Nord - Pas-de-Calais	59,8	34,2	4,2	4,2
Lorraine	51,6	31,5	2,6	2,5
Alsace	45,7	29,9	2,3	2,7
Picardie	44,8	29,7	9,7	7,5
Haute-Normandie	41,0	26,0	4,3	4,0
Franche-Comté	36,9	23,6	1,0	1,3
Île-de-France	16,7	10,6	7,4	4,7
Corse	7,4	5,1	1,3	1,1
France	1 877,3	1 154,9	161,3	164,2

Source - Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000

les exploitants sont plus âgés. Ils constituent également les sociétés majoritaires de Franche-Comté, d'Auvergne et de Lorraine.

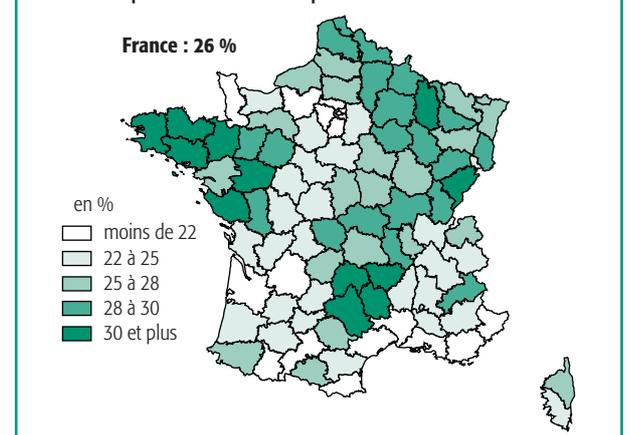
Un mouvement contrasté des salariés permanents

Le mouvement des actifs permanents suit celui des exploitations. Leur effectif diminue en moyenne de 3,6 % par an depuis 1988. Mais les pertes d'emplois varient de 4,7 % par an en Bretagne, où les disparitions des exploitations sont maximales, à 2,4 % en Champagne-Ardenne où les exploitations résistent mieux. La composition des actifs se modifie avec 0,2 % de salariés permanents en plus chaque année. Leur effectif augmente même de 3 % par an en Bretagne, du fait de l'agrandissement des exploitations, et avec un développement important des emplois à temps partiel. Mais le nombre de salariés permanents diminue dans la plupart des zones de grandes cultures du

Bassin parisien. La part de l'emploi salarié permanent demeure toutefois au plus haut dans ces régions, ainsi que dans les zones de cultures permanentes aquitaines et méditerranéennes. En 2000, la main-d'œuvre salariée apporte le quart du travail total fourni aux exploitations contre 16 % en 1988. Cette proportion dépasse 50 % dans les Bouches-du-Rhône et la >

Les plus jeunes exploitants en Bretagne

Chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans



Source - Agreste - Recensement agricole 2000

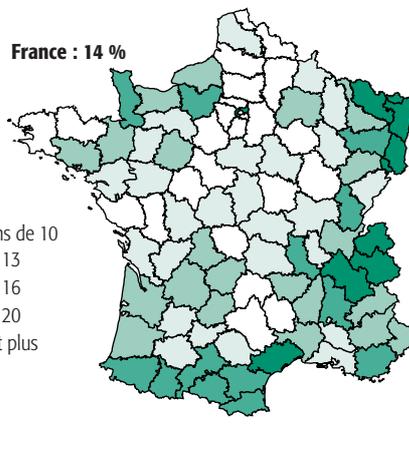
➤ Gironde, où les cultures permanentes requièrent une importante main-d'œuvre, ainsi qu'en Île-de-France.

Un rajeunissement relatif

La pyramide des âges se modifie. Les effectifs des jeunes exploitants reculent partout. Le repli des agriculteurs les plus âgés, tout aussi général, est encore plus prononcé en raison des nombreux départs en retraite et en préretraite. Un quart des exploitants a moins de quarante ans en 2000. Mais ils sont un sur trois en Bretagne et un sur cinq en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les exploitants les plus âgés sont toujours ceux du Midi méditerranéen. Sept exploitants sur dix déclarent exercer une profession principale agricole, 16 % sont inactifs, surtout retraités et 14 % exercent leur

Davantage de pluriactifs au Sud et à l'Est

Chefs d'exploitation et coexploitants avec profession principale non agricole



Source - Agreste - Recensement agricole 2000

métier essentiellement hors agriculture. La « pluriactivité » est plus fréquente dans les petites exploitations spécialisées en cultures permanentes ou en éle-

vage ovin, que dans celles orientées vers les grandes cultures ou l'élevage bovin laitier. Elle caractérise souvent les exploitants du Sud, et surtout les agriculteurs alsaciens. Ils sont 30 % à exercer leur profession principale hors agriculture dans cette région, où le statut de « pluriactif » se transmet quasiment de père en fils, en même temps que l'exploitation.

Solange Rattin

Scées - Bureau de l'information statistique

Un quart de la superficie agricole utilisée dans trois régions

Région	Exploitations en millier		SAU en millier d'hectares	
	1988	2000	1988	2000
Centre	53,0	33,1	2 450,0	2 365,7
Midi-Pyrénées	87,9	60,2	2 397,0	2 361,9
Pays de la Loire	86,6	53,5	2 309,1	2 170,0
Bourgogne	37,9	26,4	1 797,5	1 775,2
Poitou-Charentes	56,2	35,4	1 788,1	1 761,9
Bretagne	92,5	51,2	1 757,1	1 701,6
Champagne-Ardenne	35,5	27,6	1 558,7	1 560,3
Rhône-Alpes	86,2	57,0	1 607,1	1 526,7
Auvergne	43,7	29,9	1 562,6	1 510,6
Aquitaine	77,6	56,2	1 542,0	1 473,4
Picardie	24,1	16,9	1 355,9	1 341,5
Basse-Normandie	54,2	35,8	1 356,7	1 264,1
Lorraine	27,0	16,6	1 116,0	1 132,5
Languedoc-Roussillon	68,8	43,8	1 019,8	981,5
Limousin	29,4	18,8	886,7	861,0
Nord - Pas-de-Calais	31,2	18,0	877,6	838,2
Haute-Normandie	23,3	16,3	819,7	794,0
Provence - Alpes - Côte d'Azur	44,6	29,1	661,5	693,2
Franche-Comté	19,7	12,9	682,9	667,7
Île-de-France	9,7	6,5	595,0	583,2
Alsace	22,5	15,1	329,3	336,2
Corse	5,1	3,6	125,3	155,9
France	1 016,8	663,8	28 595,8	27 856,3

Source - Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000

Méthodologie

■ Le recensement agricole 2000 a été réalisé par les services statistiques des directions régionales et départementales de l'Agriculture et de la Forêt, coordonnés par le service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Les départements d'outre-mer feront l'objet d'un document spécifique.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agreste : la statistique agricole

Direction des affaires financières. SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85 — Fax : 01 49 55 85 03

Directeur de la publication : José Rey ■ Rédacteur en chef : Laurent Bisault ■ Conception : Yann Le Chevalier ■ Composition : Scées

■ Impression : Imprimerie Médous, Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 16 F ■ © Agreste 2001